

CFALIEN

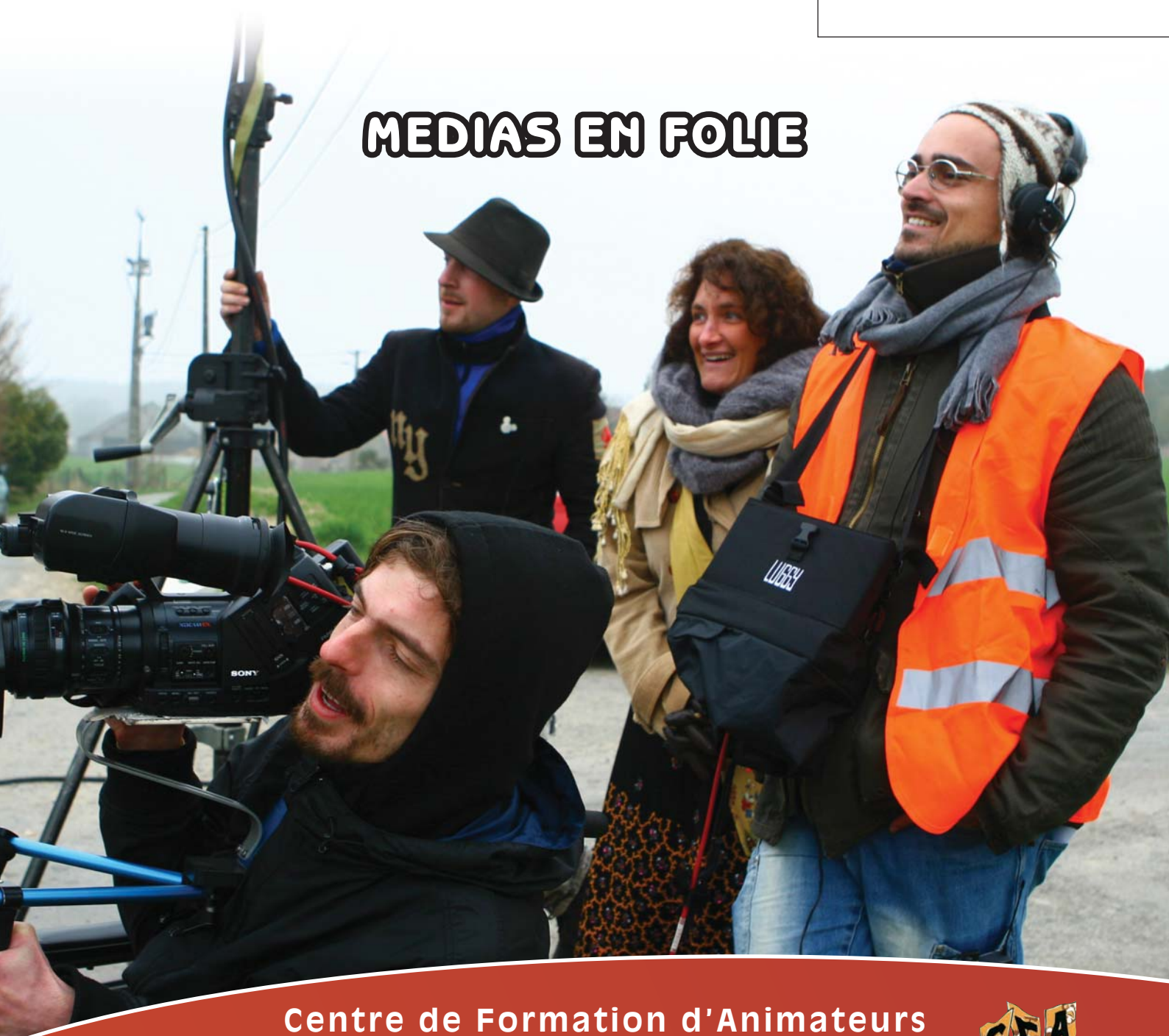
Belgique - België
P.P.
Bruxelles X
1/2537

Bureau de dépôt :
Bruxelles X
2.200 exemplaires

Bulletin trimestriel
Mars, avril & mai 2010

#118

MEDIAS EN FOLIE



Centre de Formation d'Animateurs
Formations à l'animation de groupe et en relations humaines,
à l'animation théâtrale et à l'animation vidéo



SOMMAIRE

3 Dossier : MEDIAS EN FOLIE

Depuis 2009, la Communauté française de Belgique dispose d'un

3 Conseil Supérieur de l'Education aux Médias

**Loupiote : Une petite
lampe...
pour explorer la face cachée
du cinéma !**

6

**20 ans de Formation
d'Animateurs en Arts du
Spectacle : des moments
inoubliables !**

9

12 FORMATIONS ET ANIMATIONS

Le CFALIEN est une publication du
Centre de Formation d'Animateurs asbl

Service de Jeunesse et de Promotion
des Travailleurs Socioculturels agréé par
le Ministère de la Communauté française de Belgique

32, Chaussée de Boondaël, 1050 Ixelles
Tél: 02/511.25.86 - Fax: 02/511.84.58
Mail: info@cfaasbl.be - web: www.cfaasbl.be

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9h à 17h

ÉDITORIAL

Un numéro un peu particulier que celui-ci puisque notre actualité, les 20 ans de la Formation d'Animateurs en Arts du Spectacle et le reportage que nous consacrons à cet événement important pour le CFA, restreignent un peu la place traditionnellement réservée à un dossier thématique. Photos et témoignages vous permettront donc de partager ou de revivre cette chaude ambiance de retrouvailles.

Quant au dossier, s'il est plus mini que d'habitude, l'enjeu n'en est pas moins important : l'éducation aux médias. Ceux-ci n'ont jamais tant évolué en si peu de temps. Le tout nouveau Conseil Supérieur de l'Education aux Médias se met en place et rassemble un large éventail d'acteurs dans le but de comprendre l'évolution et d'aider le public à acquérir les moyens d'une indispensable autonomie dans sa pratique des médias.

Bonne lecture !

Daniel DETEMMERMAN

Photo : Loupiote asbl



DOSSIER : MEDIAS EN FOLIE

S'il est un domaine qui évolue de manière fulgurante, c'est bien celui des médias. A ce point que, si certains – en particulier des jeunes – surfent allègrement sur la vague, beaucoup décrochent. C'est presque jour par jour que changent les pratiques. A cette accélération s'ajoute une diversification étonnante ; elle tend à modifier le concept même de média. Participer à cette révolution suscite autant l'euphorie que la crainte. Euphorie quand nous pratiquons nous-mêmes avec succès, crainte, dans le cas contraire, d'être largué. Crainte aussi, vu le manque de recul général, des dangers encourus collectivement pour la cohésion sociale, la vie privée et la formation de la personnalité des jeunes générations.

La notion d'éducation aux médias est apparue au lendemain de la défaite du nazisme suite à la prise de conscience des horreurs dues au conditionnement massif de l'opinion par les médias. Dans le contexte actuel de démassification des médias, où de nouvelles préoccupations voient le jour, c'est encore à l'éducation aux médias que l'on en appelle... Les défis sont énormes et les moyens plutôt dérisoires même si l'éducation aux médias est institutionnalisée depuis peu par un décret de la Communauté française.

Pour y voir plus clair, ce dossier donne la parole à Patrick Verniers, vice président du tout nouveau Conseil Supérieur de l'Education aux Médias institué par ce nouveau décret. Plus près du terrain, nous vous proposons une visite guidée de Loupiote, une organisation d'éducation au cinéma qui nous rappelle que ce média représente aussi un formidable moyen d'éducation citoyenne.

Daniel Detemmerman ■

DEPUIS 2009, LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE DISPOSE D'UN CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'EDUCATION AUX MÉDIAS

A l'occasion de son installation, nous avons rencontré son vice-président, Patrick Verniers.

Directeur de Média Animation, cela fait plus de vingt ans que Patrick Verniers s'est engagé sur le thème de l'éducation aux médias. Spécialiste incontournable en la matière, il enseigne les stratégies d'intervention en Education aux Médias à l'IHECS¹ et est secrétaire général du principal réseau européen en éducation aux médias, Euro Media Literacy².

Média Animation

Patrick nous présente Média Animation : « C'est une ASBL créée dans les années '70. Son but est de développer l'éducation aux médias tant dans les milieux éducatifs scolaires que non scolaires. C'est aussi une agence de communication au service du secteur Non Marchand, elle lui permet de mieux communiquer ses projets au public. Dans le domaine de l'Education aux Médias, nous présentons deux sous secteurs. Le premier, intervenant en milieu scolaire de la maternelle à l'enseignement supérieur, est reconnu depuis 1995 comme un des trois Centres de ressources³ en matière d'Education aux Médias. Le second pratique l'éducation aux médias avec d'autres publics et dans des domaines différents tels que le cinéma. C'est ainsi que nous organisons un festival de films contre le racisme (« A films ouverts⁴ ») et des critiques cinématographiques sous l'intitulé « Cinetic ». Nous nous mobilisons également sur la question de l'accès des publics moins favorisés à l'expression médiatique. Ainsi, Média Animation représente 30 intervenants spécialisés dans différents domaines⁵ et trois antennes régionales : Bruxelles, Liège et Namur ».

Un réseau européen pour l'éducation aux médias

A propos d'Euro Media Literacy, Patrick nous explique qu'avec ses 2800 membres et 400 organisations partenaires, il s'agit d'un réseau au sens moderne du terme, c'est-à-dire très ouvert. Il suffit de s'inscrire en ligne. « L'approche est inclusive, il s'agit principalement d'une base de données en ligne où l'on peut publier ses projets. La structure est très légère, elle vise avant tout à favoriser la rencontre et l'échange d'infos. Un second volet d'Euro Media Literacy, c'est la charte européenne pour l'éducation aux médias. Les membres du réseau ne sont pas tenus d'y adhérer malgré qu'il s'agisse d'une définition assez large établie par huit organisations et dans laquelle tout le monde peut se retrouver, les plus puristes

- 1 Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales de Bruxelles
- 2 <http://www.euromedialiteracy.eu/>
- 3 Chaque réseau d'enseignement doit se référer au centre de ressources qui lui est attribué :
 - pour la Communauté française de Belgique : Le Centre de formation et d'autoformation de Huy-Tihange
 - pour l'enseignement des Villes et Province (CEPEONS) : Le Centre audiovisuel Liège ASBL
 - pour l'enseignement Libre : Média Animation ASBL
- 4 Dépôt des films avant fin février 2010. Festival du 12 au 21/03/2010. www.afilmsouverts.be
- 5 incluant aussi les jeux vidéo et les jeux en ligne



Photo : CFA

comme ceux qui sont plus sur les enjeux de l'expression. Euro Media Literacy, c'est aussi une sorte d'observatoire européen. Il permet de voir qui se considère comme appartenant au champ de l'éducation aux médias et cela révèle un très grand nombre de petites structures aux buts non lucratifs, mobilisées sur l'éducation ou la formation et financées par des moyens publics. Les organisations du secteur Marchand sont très peu nombreuses ».

Le besoin de se donner des rendez-vous physiques a mené Euro Media Literacy à organiser « Euromeduc⁶ », un congrès européen qui s'est tenu pour la première fois à Belfast en 2004 et vient de connaître sa seconde édition en Italie, à Bellaria, en octobre 2009. La progression importante du nombre de participants indique que quelque chose est en train de se passer et que de plus en plus d'acteurs se spécialisent dans l'éducation aux médias.

Europe et éducation aux médias

Pour Patrick Verniers, tout ce développement européen est très riche, mais du point de vue de l'institutionnalisation, ce que l'on observe, c'est que les politiques européennes s'en emparent de plus en plus. Il en résulte un effet pervers : la tendance à faire la part belle aux puissants lobbys dont on sait l'importance en matière de médias. « Le risque est d'accoucher de politiques d'éducation aux médias planant tout à fait en dehors des réalités de terrain. L'enjeu actuel est de faire entendre la voix des parents pauvres : ceux qui mettent l'éducation

aux médias en œuvre. En effet, le monde associatif est peu organisé ; les industries des médias par contre sont beaucoup plus capables d'influencer les politiques européennes ».

« La Commission Européenne produit des directives de régulation des services dans le domaine de l'audiovisuel et du multimédia », poursuit Patrick, « elles vont dans le sens de leur libre circulation. L'Union Européenne demande depuis peu aux pays membres de faire rapport du niveau de l'éducation aux médias de leur population. Comme ils doivent en rendre compte, les différents états commencent à s'en préoccuper et se tournent vers les associations afin de faire bonne figure au niveau européen. Si en Belgique francophone, nous avons une certaine expérience, la Communauté flamande, elle, s'active soudain beaucoup plus : c'est l'effet positif de cette reconnaissance européenne ».

Education aux médias et lobbys

Des recommandations européennes poussent actuellement les Etats à prendre des dispositions en matière d'éducation aux médias et notamment dans l'enseignement pour l'éducation à la publicité. Mais les textes européens, sous l'influence des lobbys, omettent certaines choses qui permettent à l'industrie médiatique elle-même de s'intéresser à l'éducation aux médias. Cela ne va évidemment pas dans le sens où l'on l'entend du côté des acteurs de terrain. Patrick Verniers cite pour exemple le projet Media Smart⁷. Né au Canada à l'initiative d'un réseau d'entreprises, il s'est diffusé en

Angleterre puis aux Pays Bas, pour enfin tenter de s'imposer en Belgique. « Mais ici, nous avons jugé que, sous couvert d'éducation aux médias, cette approche relevait plus de la promotion de la publicité auprès des jeunes. En minimisant son pouvoir de manipulation et en insistant sur les aspects esthétiques et créatifs, Média Smart contribue au renforcement d'une vision magique et artistique de la publicité ».

L'éducation aux médias, c'est quoi ?

« Cette question fait l'objet d'un débat permanent, » nous dit Patrick Verniers, « cela recoupe beaucoup de choses, parfois antagonistes. La définition figurant au décret du 5 juin 2008 était suffisamment neutre et généraliste pour obtenir un consensus politique en Communauté française de Belgique ». Pour ce décret, l'éducation aux médias c'est : « l'éducation visant à donner la capacité à accéder aux médias, à comprendre et apprécier, avec un sens critique, les différents aspects des médias et de leur contenu et à communiquer dans divers contextes. Par messages médiatiques, on entend le contenu informatif et créatif des textes, sons et images véhiculés par divers moyens de communication y compris la publicité, dont la télévision, le cinéma, la vidéo, les sites web, la radio, les jeux vidéo et les communautés virtuelles ».

Patrick Verniers détaille les trois grands pôles repris dans cette définition : « Il y a tout d'abord la question de l'accès. Tout citoyen doit pouvoir être partie prenante dans le contexte médiatique, il doit pouvoir apprendre à utiliser les médias avec une posture de contributeur. Vient ensuite la question de la compréhension et de l'analyse critique. Il convient de développer les compétences de chaque citoyen à comprendre le contexte économique de production des messages médiatiques, le fonctionnement du langage des médias, les différents niveaux de compréhension possibles de la communication. Le troisième aspect, c'est la capacité d'être présents dans le milieu médiatique avec une certaine formation, ce qui permet de communiquer effectivement ce que l'on veut communiquer, sans oublier la notion de responsabilité liée à la communication ».

Photo : CFA



6 <http://www.euromeduc.eu/?lang=fr>

7 <http://www.mediasmart.be>

Mais notre interlocuteur évoque aussi une quatrième dimension, absente, elle, du décor. Elle est plus culturelle et comprend, par exemple, l'analyse du cinéma. Il s'agit de l'accès à la culture au sens esthétique du terme.

Mais, pour Patrick Verniers, là où tout se noue, c'est autour de la question de savoir ce que c'est que d'être critique. « La réponse qui vous sera fournie indique le cœur du projet politique sous-jacent d'une initiative d'éducation aux médias. Pour les uns, il s'agit de se défier des pièges des médias : violence, sexualité, manipulation de l'information, menaces pour la vie privée, pédophilie... Pour d'autres, il s'agit plus de développer les capacités citoyennes à travers les médias. L'approche culturelle visera, elle, à développer la capacité à justifier ses goûts et ses choix dans la consommation de médias. Il y a enfin l'approche soutenue par les industries des médias. Elle vise à aider à comprendre, oui, mais jusqu'à certaines limites... Toutes les institutions ont leur définition».

Les enjeux actuels

Les enjeux actuels de l'éducation aux médias, Patrick Verniers les énumère ainsi :

1. Passer d'un consensus large - tout le monde est aujourd'hui d'accord sur la nécessité de l'éducation aux médias - aux aspects concrets de la chose : comment la mettre en pratique, comment la démocratiser ? On est encore très loin d'une généralisation...
2. Ensuite il y a la controverse entre les industries médiatiques et l'approche éducative. Même si les intérêts des industriels sont importants, l'approche éducative doit garder une certaine indépendance pour rester pertinente.
3. La question du protectionnisme ou de l'autonomie du citoyen. Protéger ou éduquer ? En général, plus on protège, moins on éduque... La censure est une menace pour les libertés. Si on le protège trop, le citoyen développera moins ses propres capacités...
4. Évoquant la tension entre régulation des médias et éducation aux médias, la tendance est la suivante : pour les producteurs, s'il y a éducation aux médias, tout va bien, ils peuvent faire ce qu'ils veulent, cela les déresponsabilise en quelque sorte... Pour Patrick Verniers, les pouvoirs publics doivent réguler, mais la priorité pour l'éducation aux médias n'est pas là,



Photo : CFA

c'est plutôt de donner aux citoyens les moyens d'être le plus autonomes possibles. La plateforme VAP⁸, par exemple, qui préconise une interdiction de la publicité autour des émissions pour les enfants, c'est de la régulation, pas de l'éducation aux médias.

5. Education aux médias scolaire ou non scolaire ? Mettre l'accent sur le système scolaire obligatoire était jusqu'ici la priorité et cela a permis des progrès, mais cela ne peut s'arrêter à 18 ans ou à ceux qui sont scolarisés. L'éducation aux médias doit se développer aussi ailleurs, jusqu'aux personnes âgées pour permettre leur participation au débat public et maintenir le lien social. Les limites de l'école se font aussi sentir. Ce n'est pas le lieu le mieux adapté de par toutes les contraintes qui y sont présentes - discipline, découpage des horaires, manque de souplesse... Les autres cadres sont parfois mieux adaptés, ne fût-ce que pour sortir de la contrainte des 50 minutes. Le développement de l'éducation aux médias hors école est un vrai enjeu aussi, même si c'est cette dernière qui garantit le mieux sa démocratisation. Et puis, l'environnement médiatique évoluant rapidement, des mises à jour sont nécessaires, même pour ceux qui ont eu une éducation aux médias à l'école.

Du Conseil de l'Éducation aux Médias... ... au Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias

Le Conseil de l'Éducation aux Médias (CEM) est devenu récemment Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (CSEM). Que s'est-il passé ?

Patrick Verniers : « Le CEM est né en 1995. Il s'agissait d'une première tentative de mettre en place une coordination des activités de l'éducation aux médias. Derrière cela, il avait principalement des associations qui militaient pour cela en Communauté française de Belgique et qui avaient réussi à se faire reconnaître par le gouvernement. Mais c'était dans le cadre d'un arrêté, pas d'un décret, donc la décision n'était pas pérenne. En 2008, c'est cette fois un décret qui a été voté et cela, c'est seulement un autre vote du parlement qui pourrait le remettre en question. Là où le CEM concernait exclusivement l'éducation aux médias en milieu scolaire, le CSEM englobe aussi les secteurs Jeunesse et Éducation Permanente ainsi que les différents médias. On passe ainsi de 25 à 50 membres. L'idée est que, puisqu'il y a des opérateurs qui mettent en place des projets, il convient de les réunir autour d'une table pour se concerter et se coordonner ».

La deuxième fonction du CSEM est de stabiliser les dispositifs pertinents. Patrick Verniers cite :

- les centres de ressources pour l'enseignement chargés de la mise en place de l'éducation aux médias à l'école (voir p...)

⁸ Vigilance Action Pub : <http://www.vigilanceactionpub.org/>

- les appels à projets en milieu scolaire
- les opérations particulières telle « Ecran large sur tableau noir » visant à faire découvrir aux jeunes des œuvres cinématographiques pas évidentes, « Ouvrir mon quotidien » qui met les journaux à disposition des jeunes dans les classes, les Maisons de Jeunes, les Centres Culturels... et, enfin, « journalistes en classe » par laquelle les jeunes peuvent rencontrer des journalistes et avoir des échanges avec eux.

« Tout cela existait déjà », nous explique Patrick Verniers, « mais le décret rassemble et pérennise le tout en procurant de la cohérence à l'ensemble. Il officialise aussi les comités d'accompagnement qui évaluent l'opération et accompagnent les opérateurs de manière à s'assurer qu'une place suffisante soit accordée dans le projet à l'éducation aux médias. Ainsi, les différents dispositifs peuvent aussi évoluer, s'améliorer... »

Chargé d'un processus d'évaluation quinquennal des centres de ressources, le CSEM a également pour rôle d'émettre des avis à la demande du ministre ou d'initiative propre sur toute question relative à l'éducation aux médias.

Une patiente mise en place

Patrick Verniers fait le point des travaux du CSEM six mois après sa mise en place : « Il a d'abord fallu se mettre d'accord sur les modalités, puis sur les objectifs, informer suffisamment chacun, définir qui fait quoi... tout cela relève de l'installation du CSEM. Le démarrage est lent, on travaille sur le long terme. La première année sera consacrée à la mise en place des choses, il faut faire en sorte que les acteurs se parlent, après, nous serons dans le vif des questions. Le propre de la Belgique, c'est de mener les politiques en concertation avec les acteurs concernés. Cela prend du temps, mais à terme, cela peut fonctionner. »

Et les projets du CSEM ?

Selon Patrick Verniers, le CSEM envisage différents développements stratégiques spécifiques : « Nous sommes sollicités par le contexte médiatique communautaire pour la mise en place d'une plate forme pour l'éducation au cinéma rassemblant le CSEM, Centre du Cinéma et la Cellule Culture-Enseignement ainsi que les milieux professionnels du cinéma dans le but de coordonner une politique commune d'éducation au

cinéma. D'autre part, la Commission fédérale pour la protection de la vie privée, à l'origine de la campagne de prévention et du site « jedecide.be », nous a sollicités sur cette question : comment travailler l'éducation au-delà de la prévention en matière de protection de la vie privée ? Un autre thème important, c'est celui de la formation initiale et continuée des enseignants ainsi que l'implantation de l'éducation aux médias dans l'enseignement scolaire. Autrefois, pour qu'il y ait éducation aux médias dans une classe, il fallait qu'un enseignant milite pour cela. Aujourd'hui son inscription dans les socles de compétences fait que l'éducation aux médias fait partie intégrante du programme d'enseignement, mais si les enseignants ne sont pas suffisamment formés et outillés, rien n'est possible. Pareil pour l'enseignement maternel. L'éducation aux médias est au programme, mais si les enseignants n'y sont pas préparés, ils ne peuvent pas grand-chose. La formation continuée a donc une grande importance. ■



CHARTRE EUROPÉENNE POUR L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

- Cette charte vise à encourager les citoyens à jouer pleinement leur rôle dans la culture, la démocratie et la vie sociale européenne du 21ème siècle.
- Les objectifs sont les suivants :
 - Accroître la sensibilisation et la compréhension du public à l'égard de l'éducation aux médias en relation avec les médias de communication, d'information et d'expression ;
 - Prôner l'importance de l'éducation aux médias dans le développement de politiques en matière d'éducation, de culture, de social et d'économie ;
 - Soutenir le principe que tout citoyen européen de tout âge devrait avoir la possibilité, tant dans l'éducation formelle qu'informelle, de développer les compétences et la connaissance nécessaires à accroître son plaisir, sa compréhension et son exploration du monde des médias

□ La Charte est à l'adresse suivante : <http://www.euromedialiteracy.eu>

LOUPIOTE : UN OUTIL POUR EXPLORER

Rencontre avec Christophe Istace, la ch

Loupiote¹ a six ans, elle est plus riche de passion pour le cinéma que de subventions. Fondée par une poignée de jeunes issus du milieu du cinéma, elle se veut vraiment l'outil d'éducation au et par le cinéma proposé par le milieu du cinéma. Ainsi, l'association est parrainée par des personnalités du cinéma belges : Frédéric Fonteyne, Bouli Lanners, Marion Hänsel, Benoît Mariage, Pierre-Paul Renders et Jaco Van Dormael auxquels s'ajoute Thomas d'Ensembourg. Elle est présente au Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias où elle représente le milieu du cinéma². Deux volontaires à temps plein permettent à Loupiote de fonctionner au quotidien. Les activités sont réalisées par une quinzaine de personnes formées au cinéma – réalisateurs, techniciens, comédiens – qui se rendent disponibles au gré des projets. Après des études de théâtre en Belgique Christophe Istace est allé étudier le cinéma en Grande Bretagne. Il y a ensuite travaillé pendant deux ans sur des productions professionnelles. « Quand je suis revenu en Belgique, c'était avec l'idée de mettre en place un outil d'éducation au et par le cinéma qui pourrait servir aux jeunes et aux enseignants ». Cette inspiration lui venait d'une prise de conscience : les films les plus beaux, les plus intéressants rencontrent peu les goûts du public malgré qu'ils amènent des thématiques importantes et des messages essentiels. « Ces films, généralement financés avec de l'argent public dans un but culturel, ne rencontrent que cinq à dix mille spectateurs. Par contre, ceux qui sont produits par des investisseurs privés dans un but de profit, de purs produits « d'entertainment³ », sont beaucoup plus vus, bien qu'ils n'apportent pas vraiment de réflexion au spectateur. Leur scénario obéit à des schémas standard, toujours pareils... Je trouvais que ce serait bien de permettre aux jeunes

1 www.loupiote.be

2 L'Union des Producteurs (belges) de Films Francophones

LA PETITE LAMPE... DERrière LA FACE CACHÉE DU CINÉMA !

Loupiote ouvrière de Loupiote, une association qui promeut l'éducation au et par le cinéma.

de se rendre compte du fait qu'il y a principalement deux types de cinéma : l'un se contente de nous distraire, l'autre nous aide à réfléchir et à grandir. Le divertissement n'est pas à rejeter à priori - ça peut faire du bien à certains moments - mais c'est important aussi de voir des films qui nous aident à nous construire nous-mêmes ».

Ces constats, Christophe Istace les partageait avec deux complices : un comédien rencontré lors de ses études de théâtre et un caméraman issu de l'INRACI. C'est à trois qu'ils ont conçu cette association qui va à la rencontre des jeunes et des enfants afin de leur porter des outils de réflexion par rapport au cinéma. « Etre capables de distinguer ces deux types de cinéma les met mieux en mesure de choisir les films qu'ils vont voir. Ils restent libres de leurs choix, mais ils en deviennent plus conscients ».

« Les enfants du ciné » et « les ados du ciné ».

Après des recherches pour savoir ce qui se faisait déjà en Belgique en matière d'éducation au cinéma, Christophe et ses associés se sont aperçus qu'il n'y avait plus vraiment de petite structure capable, sur demande d'une école ou d'une association, d'y présenter un film en présence de cinéastes

pour avoir un échange sur ce film et sur le cinéma. « De là, nous nous sommes dits que ce serait intéressant de faire un film avec des enfants et que ses créateurs aillent avec ce film à la rencontre d'autres enfants pour susciter un débat. En effet, si voir des films où des héros sont confrontés à toutes sortes de difficultés peut vraiment apporter quelque chose aux enfants, il est trop rare que ces films mettent en situation des enfants et nous, nous pensons que, pour amener une réflexion sur le cinéma chez les enfants, il est plus pertinent d'utiliser un film mettant en scène des enfants du même âge ».

Loupiote a donc réalisé un tel film avec le concours de différents groupes d'enfants et fait de même pour les adolescents. C'est avec ces deux productions que ses animateurs cinéastes animent les modules « les enfants du ciné » et « les ados du ciné ». D'une durée de deux heures chacun, ces modules sont proposés aux écoles ou aux associations. Comme les courts métrages utilisés situent la thématique dans un univers jeune, les jeunes spectateurs s'en approprient mieux le propos. Il est ainsi possible d'engager avec eux une réflexion sur le cinéma mais aussi, grâce à une animation bien adaptée à chacun de ces publics, de déboucher sur une éducation citoyenne, la véritable finalité de l'opération.

« Voilà pourquoi nous parlons d'éducation au et par le cinéma. Education au cinéma parce que l'on cherche à comprendre comment la technique sert le message du film ; éducation par le cinéma parce que l'on utilise le film et son message pour réfléchir sur soi-même et pour s'aider à grandir ».

« Jeu face caméra » et « création audiovisuelle »

Loupiote organise aussi des stages plus longs, au cours desquels les enfants ou les adolescents participent à la réalisation d'un film. « Jeu face caméra », en cinq jours, permet aux enfants ou aux ados de choisir un thème, d'imaginer un scénario et d'être acteurs. Le processus et les aspects techniques sont pris en charge par les cinéastes - animateurs de Loupiote. Les stages « création audiovisuelle » durent, eux, huit à dix jours parce qu'ils incluent la participation des enfants ou des ados aux opérations techniques. « On pourrait très bien reprendre un scénario existant pour le tourner avec des enfants, nous dit Christophe Istace, mais ça ne nous intéresse pas du tout. Nous serions dans la démarche de certains artistes qui ont envie de travailler avec des enfants et, pour y arriver, leur apprennent un peu ce que c'est que le cinéma. C'est bien sûr enrichissant pour eux, mais il manquerait quelque chose. Et puis, si l'on cherchait avant tout à ce que les enfants soient jolis dans le film sans se pencher avec eux sur le propos du film, cela risque d'aller dans le sens du « star system » et de flatter seulement leur narcissisme. Tant mieux si les enfants retirent d'une expérience cinématographique un peu de fierté, mais c'est mieux encore si le renforcement positif venant du public et des parents provient du fait que la thématique abordée par leur film est vraiment touchante pour chacun. Ça, pour nous, c'est vraiment important ».

Photo : Loupiote asbl



3 De l'anglais entertainment : amusement, divertissement

L'importance d'un thème

« Spontanément, la demande des enfants est de refaire du déjà vu », nous explique Christophe Istace. « Souvent en commençant, les enfants veulent faire un film d'horreur. Nous leur expliquons que, pour faire un film d'horreur, il faut des effets spéciaux qui, pour être crédibles, coûtent très cher. Sans cela, le film d'horreur devient comique. Ensuite, nous cherchons pourquoi ils veulent faire un film d'horreur et là, cela amène des discussions intéressantes. Ils diront peut-être qu'il y a des choses horribles dans le monde... On peut alors parler de ce qu'il y a d'horrible pour eux dans le monde ». Dans une telle discussion, des enfants malentendants ont évoqué la disparition de la langue des signes sous la pression de l'oralisme⁴ et des implants cochléaires⁵. « Pour des jeunes qui ont grandi avec le langage des signes, pour qui c'est vraiment leur langue, c'est une menace qui pèse sur toute leur culture. Il est évident que c'est horrible pour eux et qu'il s'agit d'un thème très important. Donc nous avons fait un film avec eux sur cette question. Un genre de science-fiction montrant ce qu'il adviendrait dans une institution pour sourds si l'oralisme et les implants cochléaires venaient à s'imposer. Le film était très fort et a ouvert un véritable débat sur la question. De plus, il a obtenu le grand prix de la création filmée des sourds au festival du film de Bruxelles et a été projeté dans deux autres festivals en France. Pour les ados qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pendant dix jours, c'est important de voir que leur message est porté et qu'il fait réfléchir d'autres personnes. S'ils avaient fait un remake d'un autre film, ils auraient leur film sur un DVD, ils en seraient fiers mais cela en serait resté là ».

L'atelier avec les jeunes malentendants a eu lieu il y a deux ans. L'an passé Loupiote a travaillé avec des jeunes atteints du virus HIV. « C'était également assez fort émotionnellement... Actuellement, nous venons de terminer un atelier avec des enfants mal voyants. Un vrai défi, mais très intéressant parce que, en tant qu'animateurs cinéastes, nous y apprenons aussi beaucoup. C'est extrêmement ressourçant de découvrir des groupes d'enfants aussi différents et de les aider à avoir le droit à la parole, et le droit à une parole élaborée ».

Des moyens à la hauteur



Photo : Loupiote asbl

De tels résultats demandent des moyens adaptés : « Faire un stage de création de film, ou de jeu face caméra, c'est quelque chose de lourd. Cela demande le temps de deux, voire trois animateurs, du matériel, du montage, ... Tout ça, les partenaires qui nous invitent à faire un stage pour leurs jeunes ne s'en rendent pas toujours compte. Il y a un avant et un après qui entrent en ligne de compte et cela pèse sur le budget. Nous suggérons à nos partenaires des pistes de subventions, nous les aidons à constituer le dossier, mais le délai de réponse est souvent long de plusieurs mois. Alors tant qu'à faire, vu tout cet investissement en temps et en argent public, autant faire un travail qui permette une véritable réflexion des jeunes et une parole originale. Cela permet à l'action de toucher d'autres publics et d'avoir une portée plus large que les quelques jeunes qui ont participé directement au projet. Il faut aussi que les jeunes qui participent sachent que leur création a un public potentiel et qu'elle n'existera véritablement que si elle touche ce public et l'amène lui-même à réfléchir. Il ne s'agit pas pour nous de concentrer les moyens publics des subventions sur quelques privilégiés pour leur offrir la satisfaction de se voir dans un DVD, non ! Tant mieux s'il y a quelques enfants qui ont la chance de participer directement à la création et la réalisation d'un film, mais il faut que ce qu'ils créent puisse aussi servir à d'autres enfants, et que ceux-ci puissent s'en nourrir pour leur propre évolution. Ça c'est très important pour nous ».

Les samedis du cinéma

Cette démarche d'éducation au et par le cinéma passe également par la diffusion de films. Reprenant le flambeau des « petits déjeuners du cinéma » qui faisaient autre-

fois le bonheur des petits et des grands, Loupiote organise un samedi sur deux au cinéma Vendôme à Ixelles la projection simultanée d'un film pour les enfants et d'un autre pour les parents. On peut ainsi voir des films « qui aident à grandir » au prix très abordable de 2,50 € la place. L'animation permet d'échanger sur ces films, mais aussi de poursuivre l'échange entre parents et enfants après la séance, ce qui contribue à mieux se connaître.

Une nouvelle Organisation de Jeunesse ?

Loupiote voudrait aujourd'hui être reconnue comme Organisation de Jeunesse, mais cela impose des contraintes difficiles à concilier avec la lourdeur des actions en audiovisuel. Constituer le dossier et accomplir le parcours de reconnaissance prend beaucoup de temps et ne progresse malheureusement que lorsque le suivi des projets le permet. Il n'empêche, la démarche de Loupiote vaut vraiment la peine et il ne serait pas illégitime qu'elle ait sa place comme Organisation de Jeunesse. C'est en tout cas ce que nous lui souhaitons de tous cœur ! ■

4 Approche de réadaptation qui vise au développement et au maintien de la communication orale. (BLOUIN, Maurice; BERGERON, Caroline. Dictionnaire de la réadaptation, tome 2)

5 Un implant cochléaire est un dispositif médical électronique destiné à restaurer l'audition de personnes atteintes d'une perte d'audition sévère à profonde (www.cisic.fr/implant)

20 ANS DE FORMATION D'ANIMATEURS EN ARTS DU SPECTACLE : DES MOMENTS INOUBLIABLES !



Le jour tant attendu est enfin arrivé ! C'était le 13 février. Toute l'équipe du Centre de Formation d'Animateurs était tendue depuis des mois vers cet objectif : rassembler le plus largement possible tous ceux qui, depuis les origines, ont participé ou animé la Formation d'Animateurs en Arts du Spectacle (FAS). La FAS, c'est notre projet central, celui auquel participent tous les membres de l'équipe et au rythme duquel vibre notre organisation, année par année, depuis 20 ans. Comparée à la durée d'un cycle d'étude, une année de formation c'est court, mais l'intensité en est si forte, tant pour les participants que pour les formateurs, que se créent des relations très chaudes et une estime durable, donc l'envie de se retrouver, de faire le point et de fêter dignement cet événement. Et ils étaient nombreux au rendez-vous !

Au programme : des séances de photos, un bal moderne pour briser la glace, les remerciements d'usages à ceux dont la contribution a fait de la FAS ce qu'elle est, un buffet aux saveurs multiculturelles, une prestation chantée fort remarquée de deux membres de l'équipe, un spectacle « danse et voix » offert par les FASiens de cette année, quatre désopilants numéros de clowns concoctés par des FASiens d'autrefois, et, pour couronner le tout, « Ratatouille à carottes », l'hymne du CFA, interprété par le big band de ses courageux travailleurs.

L'ambiance chauffée à blanc a culminé sur la piste de danse où toutes FAS confondues se sont trémoussées jusque bien tard dans la nuit. Tandis certains ressuscitaient les bons moments du passé d'autres ont refait le monde à l'image de la FAS.

Un immense merci à tous ceux qui ont participé !
Et maintenant, la parole est aux images...

Daniel DETEMMERMAN

LES ANCIENS COORDINATEURS DE LA FAS S'EXPRIMENT

Coordonner la FAS, c'est se plonger dans les joies, les détresses et les délires humains, sans faux-semblants, avec pour unique objectif de relier les gens à eux-mêmes et entre eux afin qu'ils continuent sans cesse de tisser et d'agrandir cette toile magique.

C'est vivre, partager et recevoir les ressources multiples des jeunes, en âge ou en idées... Elles m'ont enrichie chaque jour que j'ai passé au CFA. Les avoir revus lors des 20 ans de la FAS, 16 ans plus tard, tous avec de super projets de vie m'a fait bien chaud au cœur...et m'a convaincue de la pertinence sans cesse accrue de cette formation. Longue vie à elle et à eux tous !

Anne SAINT-GHISLAIN,
coordinatrice FAS 5, 6 et 7



C'était au temps où le CFA sévissait rue du Vieux Marché aux Grains. C'était au temps où dans la rue défilaient les dépanneuses Radar, pour cause de fourrière en face. C'était au temps où l'on montait dans l'ascenseur sans garantie (... un temps où il n'y avait même pas de GSM en cas d'arrêt non souhaité entre les étages). Un temps où l'espace se réduisait à deux pièces, 2 x 15 m², la première étant salle de réunion pour les stagiaires, pour l'équipe, les visiteurs extérieurs, le réfectoire, les fêtes etc. ; la seconde, séparée de la première par une mince paroi, servait de bureau, là où l'équipe usinait sur des ordis si rapides qu'il fallait attendre 30" pour que s'affiche chaque caractère. C'était au temps où les formateurs se demandaient si tout était « jouable » (il était tacite de terminer chaque phrase par « jouable ? »). Commencer le CFAlie avec six semaines de retard et faire les envois à la main, jouable ? Louer vingt salles extérieures après quinze désistements, jouable ? Et puis aussi, était-il jouable, le challenge de rassembler 20 Easiens et Easiennes pour relancer la formation longue (qui à l'époque ne s'appelait même pas encore FAS) ? Et quand j'entends que tel Easien ou telle Easienne travaille maintenant dans un centre culturel, est à ce jour responsable dans une commune ou est devenu animateur vidéo indépendant, je me dis que ce temps-là préparait le temps d'aujourd'hui.

Christian JANSSENS,
coordinateur FAS 3 et 4.





Quelques mots....

Ce samedi, aux 20 ans de la Fas, en coiffant mon chapeau pour la photo, je me suis dit que, décidément, je retrouvais dans ce clin d'oeil quelques fondements du CFA. Un mélange d'humour, de créativité et ce désir de mettre à la portée de chacun un moyen de s'exprimer.

Mon passage au CFA a été pour moi un véritable tournant. C'est grâce à ce que j'y ai acquis que j'ai eu l'idée de reprendre le chemin des auditoriums. Et très souvent, lorsque je suivais mes cours à la FOPA, j'ai eu l'occasion de me dire que j'y apprenais en théorie la pédagogie que j'utilisais et qui avait été mise en place par Daniel notamment pour les stages vidéos.

Comme Monsieur Jourdain, je faisais de l'auto-socio-constructivisme sans le savoir.

Mais au fait, mon chapeau de ce samedi n'avait-il pas un petit air de XVIIème ?

Pascal BONNET,
coordinateur FAS 8



La FAS a été, pour moi, une explosion de joie, d'émotions, de fraîcheur... Après plusieurs années de fonction dans l'enseignement traditionnel, j'ai découvert là un endroit où il fait bon apprendre, partager, découvrir... Un lieu où l'on se sent toujours à l'aise et considéré en tant qu'être «exceptionnel»: chaque personnalité y est respectée, appréciée et reconnue. Chacun peut y chercher et y trouver ce qui lui convient.

Mon rôle de coordinatrice m'a permis d'observer l'évolution de chaque participant: certains, cherchant encore leur voie y ont trouvé de nouvelles cordes à leur arc, d'autres s'en sont servi comme véritable tremplin pour se propulser dans la vie active, d'autres encore y ont vu un passage, un moment de réflexion sur eux-mêmes.

Je crois que personne n'en échappe indemne! Et c'est ça qui est bon!
Je suis ravie d'y avoir consacré ces deux trop courtes années.

Anne MANNAERT
Coordinatrice FAS 9 et 10



Ohé les Fasiens !

Je tiens à vous dire que je garde un excellent souvenir de vous tous. J'ai beaucoup apprécié de vous accompagner chacun et chacune dans cette belle aventure qu'est la FAS. C'est une expérience de vie, d'échange et d'enrichissement personnel. Je vous souhaite à toutes et à tous de continuer à mener de beaux projets de vie. Merci à toi Samuel, Ahmed, Valentin, Paulo, Stéphanie, Anne, Sarah, Sophie, Tarek, Mélanie, Maud, Fred, Jérémie, Mado, Marine, Natacha, Chantal, David, Miguel, Bénédicte, Alice, Sandra, Vanessa, Géraldine, Delphine, Gabrielle, Nacira, Emilia, Schamsseddine, Guillaume, Pierre, Houssain, Carole, Noémie, Philomène, Gaëlle, Violine, Natacha, Thierry, Virginie, Samira, Cédric, Thomas, Christina, Karelle, Aurélie, Anne-Sophie, Cécile, Julie, Valérie, Bénédicte, Aimable, Elodie, Julien, Chloé, Redouane, Dimitri, Joanna, Evangelos, Cibele, Dominik, Nancy, Grégory, Carine, Hayat, Laurie, Marine, Sophie, Isabelle, Olivier, Sébastien, Steven, Michaël, Quentin, Dalida, Monica, Caroline, Marie, Laurent, Nawfal, Nathalie, Steve, Maïté, Mathieu, Béatrice, Sabine, Cindy, Anaïs, Mathilde, Adrien, Olivia, Yann, Nora, Ibrahim, Michel, Margaud, Cécile, Guilhem, Antoine, Anne, Gilles, Akam, Laure, Mélanie, Khadija, Philippe, Gabriel, Justine, Olga, Amélie, Vincent, Camille, Cécile, Mohamad.

Véronique DECRUYNAERE,
Coordinatrice FAS 10, 11, 12 et 13

Formations et Animations

□ Ecrire autour des contes

Objectifs :

Dégager le schéma narratif des contes. Élaborer des activités pédagogiques et ludiques pour faciliter la création des contes. Créer des outils pédagogiques pour écrire en s'amusant

□ Dépasser le conflit pour mieux grandir

Objectifs :

Expérimenter des outils concrets pour prévenir les conflits. Découvrir les étapes de résolution non-violente du conflit. Comprendre différentes manières de réagir aux conflits et leurs conséquences : fuite, agressivité, manipulation, assertivité

□ Théâtre, outil de débat

Nous vous proposons d'utiliser la scène comme espace de débat, le langage théâtral comme moyen d'échange et d'expression, de créer une synergie entre scène et public pour réfléchir, échanger, confronter des idées, valeurs, points de vues,...

□ Tous gagnants !

La formation vous proposera d'expérimenter des jeux de coopération, soit de plateau soit ceux à vivre dans l'espace. Cette découverte sera suivie de la formalisation des acquis.

Nous y découvrirons aussi les implications pédagogiques du jeu coopératif et son impact dans la dynamique du groupe.

□ Les devoirs, un jeu d'enfant !

Ce module vous propose des jeux d'intérieur, d'extérieur ou de plateaux pour aider l'enfant à apprendre autrement.

Que diriez-vous de jouer aux cartes pour étudier les tables de multiplication ou pour travailler l'orthographe ou encore jouer à « Qui est-ce ? » pour réviser la géographie ?

□ Formation d'Animateurs en Arts du Spectacle

En une année de formation professionnelle, former des animateurs compétents pour l'animation de groupes, l'animation d'activités d'expression et de création par le théâtre et par la vidéo.

De septembre 2010 à septembre 2011.

□ Danse et voix

Cette formation a pour but d'explorer les liens étroits qui unissent la danse et la voix.

Le travail sur la voix approfondit l'ancrage du mouvement dans le corps et le mouvement dansé permet une émission plus libre de la voix.

□ Formation d'animateur pour comédiens

Nous vous proposons une démarche pédagogique pour rendre votre expérience artistique accessible aux personnes qui n'ont pas votre bagage.

Nous partagerons avec vous nos outils d'animation théâtrale et aborderons également comment créer de nouveaux outils (comment, par exemple, transformer un jeu pour qu'il vise un objectif théâtral).

□ Stage de théâtre et Musique pour les 3 à 6 ans

à Bruxelles du 6 au 9 avril 2010

Pour obtenir plus d'informations ou vous inscrire à l'un de nos modules :

Vous pouvez nous joindre au 02 / 511 25 86, vous pourrez obtenir notre brochure gratuitement.

Visitez notre site Internet !

Outre la description de notre programme pour la saison 2010, vous pourrez aisément procéder en ligne à votre inscription aux formations de votre choix. Vous y trouverez également le CFAlien au format pdf. Chaque numéro se penche sur un thème spécifique dont les plus récents sont la jeunesse, l'animation, les écoles de devoirs, le théâtre-action, la création collective, la professionnalisation du métier d'animateur, l'animation vidéo...

En visitant notre site, profitez-en pour vous inscrire à notre lettre d'information mensuelle. Courte et directe, celle-ci vous tient au courant des prochaines activités du CFA.

Une seule adresse :

www.cfaasbl.be

Réduction pour les animateurs socioculturels !

Les animateurs actifs dans le domaine socioculturel à titre professionnel ou volontaire bénéficient de réductions sur la plupart de nos formations. Profitez-en ! Lorsqu'il y a possibilité de réduction, le prix réduit est précédé d'un *.

Du « sur mesure » !

Le CFA est à votre écoute. Il sera le partenaire efficace de votre association pour toute une gamme de projets. N'hésitez pas à nous contacter.

Ont collaboré à ce numéro :

Rédaction :

Daniel Detemmerman.

Photos et illustrations : Loupiote asbl, Thierry

Bouüaert et le CFA.

Photo de couverture : Loupiote asbl

Infographie : Derry

Avec le soutien du
Ministère de la Communauté française et de
la Commission communautaire française de
la Région de Bruxelles-Capitale

